

CAMPING ***_{NN}
« LE CAP DU ROC »

PISCINE – ANIMATION – LOCATIONS – SNACK

CONTRAT DE LOCATION D'HEBERGEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

SARL camping « LE CAP DU ROC »
1700 ROUTE DE LA PALME
11210 PORT LA NOUVELLE
Agrément 2001-1930

Ci-dessus dénommé L'EXPLOITANT

Et

M.....
Adresse :
.....
.....

Tel fixe: Tel mobile mail

Nom et prénom de tous les occupants obligatoires

1..... né le/...../..... 5..... né le/...../.....
2..... né le/...../..... 6..... né le/...../.....
3..... né le/...../..... 7..... né le/...../.....
4..... né le/...../..... 8..... né le/...../.....

Ci-dessus dénommé LE CLIENT

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Le camping « LE CAP DU ROC » met à la disposition de M qui l'accepte un hébergement dans le Camping ci-dessus dénommé, le client s'engage à ne jouir du présent hébergement qu'à titre de résidence de loisir.

DESIGNATION

Le client s'engage à occuper un hébergement de type :

- mobil home toit plat épervier pour un maximum de 4 personnes
- mobil home toit plat aigle pour un maximum de 6 personnes
- shelbox 2 chambres pour un maximum de 4 personnes
- shelbox 2 chambres pour un maximum de 6 personnes
- cottage 1 chambre pour un maximum de 3 personnes (conseillé pour un couple et un enfant)
- cottage 2 chambres pour un maximum de 4 personnes
- cottage 3 chambres pour un maximum de 8 personnes

assurance annulation souscrite (16 €uros par semaine de location)

assurance annulation non souscrite

Animaux : (carnet de vaccination obligatoire et chiens de 1^{ère} catégorie interdits)

véhicule supplémentaire : tente supplémentaire :

ADRESSE : 1700 route de la palme
11210 port la nouvelle

www.camping-cap-du-roc.com

Tél : 04 68 48 00 98

Fax : 04 68 48 64 55

info@camping-cap-du-roc.com

SARL au capital de 24391.81 €uros – RCS Narbonne B 977 250 422 – APE 552C

DUREE

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le _____ à partir de 14 heures et se terminant le _____ avant 10 heures. La période de la location est effectuée par semaine entière. Le client devra arriver après 14 heures et repartir avant 10 heures

PRIX

La présente location est consentie moyennant un prix de _____ Euros TTC forfaitaire pour _____ semaine(s) de location et pour un maximum de _____ personnes et 1 voiture ; la taxe de séjour sera en supplément au tarif en vigueur.

La présente location ne deviendra effective qu'à réception d'un versement de _____ Euros représentant _____ Euros d'arrhes (30% du séjour total), plus 23 Euros de frais et de 16 Euros d'assurance annulation (par semaine de location) effectué par chèque bancaire / postal, mandat, télépaiement (carte bleue), chèques vacances ou virement établi à l'ordre du camping « LE CAP DU ROC ». Afin de confirmer votre réservation, de devez nous faire parvenir sous huit jours le versement des arrhes + frais+ assurances + contrat rempli et signé.

CONDITIONS ET CHARGES

- 1 Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
- 2 Tout contrat de location non accompagné du versement représentant les arrhes, les frais de réservation ainsi que l'assurance annulation sera caduc. De la même façon, tout versement d'arrhes et de frais de dossier non accompagné du présent contrat dûment signé ne saurait assurer la location.
- 3 A défaut de message télégraphié du campeur précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 36 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location (le surlendemain midi) et les arrhes versés resteront acquis au camping « LE CAP DU ROC ».
- 4 Pour toute annulation aucun remboursement ne sera effectué se rapporter à l'assurance annulation.
- 5 Le montant du séjour est intégralement payable 30 jours avant la date d'arrivée du client. Faute de quoi la réservation sera résiliée et les sommes versées resteront la propriété du camping. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé. Les suppléments (personnes, tentes, véhicules, animaux) ainsi que les taxes seront payables lors de votre arrivée.
- 6 Un dépôt de garantie de 260 Euros sera versé par le client sous forme de chèque le jour de son arrivée. Un de 200 € de dépôt de garantie et un de 60 € pour le forfait ménage. Le premier lui sera restitué qu'après inventaire effectué le jour du départ du client et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux. A défaut de cette conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état de la valeur du matériel manquant ou détérioré. La somme de 60 Euros sera retenue dans le cas où l'hébergement loué n'aurait été nettoyé correctement le jour du départ, à la vue du règlement intérieur qui impose au client de nettoyer cet hébergement.
- 7 le client s'engage à respecter, et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le règlement intérieur du camping. Nous vous signalons entre autre que les visiteurs n'ont pas le droit d'aller à la piscine.
- 8 Le client devra contracter toutes assurances pour garantir les risques de vol, incendie, dégât des eaux des eaux, responsabilité civile, recours des tiers par une compagnie notoirement solvable.
- 9 Ci-joint au présent contrat le règlement intérieur et les tarifs applicables pour la saison, le client déclarant en avoir pris connaissance.

Renseignement généraux : le camping « LE CAP DU ROC » est situé à 1600 mètres de la plage sauvage de Port la Nouvelle. Il est situé aux abords de la route départementale 709 entre Port la Nouvelle et La Palme. La gare est à 3 kilomètres. La voie ferrée est à proximité. Camping familial de 98 emplacements. L'étang de La Palme avec spot pour les véliplanchistes et kite surf est à 2 kilomètres. Le camping arboré, abrité de la tramontane par son exposition exceptionnelle.

DECLARATIONS

Le client déclare :

- qu'il a toute capacité pour agir,
- que son état civil est celui indiqué ci-dessus,
- que son adresse est bien exacte.

Fait à Port la Nouvelle le _____

Signature du client
(Lu et approuvé

l'exploitant